



MAIRIE DE HEUGAS
Landes

MOTION

VU le projet d'EDF concernant l'installation d'un site de stockage de gaz souterrain en cavités salines sur les communes de Pouillon et Mimbaste ;

CONSIDERANT que les études préalables à ce projet sont, en l'état actuel, insuffisantes (notamment études sur les conséquences de la création de cavités souterraines et sur le rejet de saumure en milieux naturels)

Le Conseil Municipal de HEUGAS, réuni le 06 février 2012

DECLARE

Ne pouvoir donner un avis favorable à la réalisation du projet d'installation d'un site de stockage de gaz souterrain en cavités salines sur les communes de Pouillon et Mimbaste

Le Maire,

